

**CONSEIL CITOYEN Secteur 14<sup>ème</sup> OUEST**

**Compte rendu de la réunion du 26 novembre 2015 au Carré Gabriel**

***Personnes présentes :***

Ginette ARMAO / / CLCV  
Catherine PETIT/ Compagnons Bâisseurs  
Françoise GUMINA / MVVS  
Magali LAUNAY / Collectif Inter-Copropriétés  
Ourida MESSAOUDENE / Progressons ensemble  
Viviane MIDONIO / CIQ 14<sup>ème</sup>  
Georges BORREL / CIQ 14<sup>ème</sup>  
Assani MLINDE SARATI, Habitante des Rosiers  
Rabah TAZERART, Habitants de la Paternelle  
Lucie ANIGO/ Chargée de Développement Territorial NE14ème  
Benoit Ferraris / Chargé de développement Projets Urbain  
Céline Marano / Chef de service 13/14 GIP

***Excusées :***

Patrick BARRAUD / Délégué du Préfet  
Claudie FORCADE / Chargée de Développement Territorial NE14ème

La réunion a eu lieu comme les fois précédente au « Carré Gabriel ». Elle démarre à 17H et se termine à 19H.

Pour rappel la **loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014** réaffirme la volonté d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement des quartiers défavorisés et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Aussi, pour renforcer la dynamique participative et les instances de représentation citoyenne existantes, la loi inscrit la nouvelle Politique de la Ville dans une logique de co-construction avec les habitants. Elle prévoit à cet effet la création de Conseils citoyens dans les quartiers prioritaires des communes parties prenantes de la nouvelle dynamique de Contrat de ville intercommunal.

**Les objectifs du Conseil Citoyens :**

**- Porter la parole des habitants** auprès des décideurs de la Politique de la Ville.

Les Conseils citoyens sont une instance de partage des points de vue, de recueil et de prise en compte des propositions des habitants. Leur rôle est de faire émerger, stimuler et appuyer l'initiative citoyenne auprès des institutions

**- Participer aux instances de suivi et de pilotage** des dispositifs de la Politique de la Ville qu'ils soient urbains ou relevant de la cohésion sociale.

**- Faire retour des débats et décisions** auprès des habitants du quartier (relai de la parole citoyenne).

Les Conseils Citoyens auront un mode de fonctionnement propre à chaque Conseil Citoyen, leur autonomisation sera recherchée.

### **1/ Information sur l'avancée des Conseils Citoyens depuis la réunion de septembre :**

Une réunion sous l'égide de la Présidente du GIP et du PDEC a été organisée au théâtre du Gyptis dans le cadre de la mobilisation du collège des habitants. Une soixantaine d'habitants ont répondu présents, dont 5 personnes sur notre secteur. Lors de cette réunion, certains habitants présents ont exprimé leur volonté de participer. Aujourd'hui, 2 habitants sont présents au Conseil Citoyens du 14<sup>ème</sup> Ouest. C'est un début, ils sont chaleureusement remerciés pour leur intérêt à vouloir s'inscrire dans cette dynamique.

Néanmoins, les membres du CC se questionnent sur la faible représentation / mobilisation des habitants, cela étant lié au choix du tirage au sort sur liste électorale. Cette décision ayant été validée par la Ville et l'Etat.

Pour faciliter la mobilisation des habitants, il est demandé une transmission des listes des habitants

### **Eléments de discussion :**

Comment faire pour une meilleure participation, car si l'objectif du CC est d'améliorer la concertation il faut qu'une information circule pour que cette concertation soit au plus près des territoires. Des idées ont été invoquées comme :

- Créer un noyau dur qui pourrait aller au-devant des citoyens et les inciter à une participation. Il convient ici de noter que les citoyens « pressentis » le sont par rapport à une inscription sur les listes électorales et seraient définitivement intégrés au dispositif après « labellisation » préfectorale.
- Mandater une structure qui pourrait faire du « porte à porte »

Réponse → Les Fichiers ne peuvent être transmis (Cf. loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 ).  
Le GIP envisage de monter des réunions à l'échelle du 13/14 au plus près des habitants.

Pour ceux qui souhaiteraient retirer leur candidature, ils doivent se manifester par courrier auprès des équipes du GIP.

### **2/ Projets de territoire :**

Transmis par mail lors de l'invitation du CC, celui-ci reprend les travaux engagés lors de la dernière rencontre. Le document sera présenté au comité technique au contrat de ville 19/11/15. Aussi, il sera enrôlé le 27/12/15

Retour du CC : Certains membres n'ont pas reçu le projet de territoire et regrettent de n'avoir pu en prendre connaissance et d'y faire des commentaires. Néanmoins, lors de la dernière rencontre du 30/09/15 où le document avait été présenté, l'ensemble des membres indiquaient que le projet de territoire correspondait aux réalités du territoire, de plus il a été établi sur la base de multiples réunions partenariales.

### **Rappel des enjeux du Projet de Territoire pour Nord Est 14<sup>ème</sup> :**

- 1 **Urbain** : poursuite dynamique de la transformation du cadre de vie dans le contexte économique et social

- 2 **Territoire connecté** : approche adaptée dans les quartiers (détérioration contexte de vie
- 3 **Coordination** dans un territoire entre Associations et institutions afin d'optimiser la couverture territoriale.

### **3/ Modalité d'organisation**

La question s'est posée de savoir de quelle manière s'organise t'on puisqu'à terme nous devrions fonctionner en parfaite autonomie.

**Quand** : Il a été proposé de se réunir en fonction de l'importance des sujets au minimum tous les mois et demi, et plutôt les lundi à 17H.

**Où** : Dans un lieu pratique d'accès, confortable, neutre. Au Carré Gabriel ou sur site, ou Maison des Familles et Associations.

**Qui fait quoi ?** Il faudra définir une instance représentative en fonction des commissions de Pilotages et par conséquent des compétences de chacun. Plutôt 2 personnes pour représenter le CC un habitant, une association lors des réunions de suivi et/ou de pilotage.

**Au sujet de:** (sur quels objets souhaitons-nous travailler ?) : Les thèmes qui nous ont paru essentiels sont les suivants : la dégradation du cadre de vie (cités), la sécurité en général (en lien avec les trafic de drogues), l'emploi (formation courte pour l'insertion professionnelle), échange avec les jeunes sur la citoyenneté.

**Comment** (travailler en articulation, avec qui, de quelle manière ?)

- Il faudra travailler avec le centre social de St Gabriel qui possède une « table de quartier »,
- Donner une visibilité sur notre calendrier,
- Pouvoir inviter en fonction des sujets des « experts » (L2, Euromed...)
- S'appuyer sur des outils cartographiques

**La prochaine réunion aura lieu le 18 janvier à 17 h au « Carré Gabriel »**